

Entente sectorielle de développement pour la lutte contre les espèces envahissantes au Bas-Saint-Laurent 2023-2026 (ESDEE)

Enveloppe budgétaire : 1 252 562 \$

- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : 600 000 \$
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs : 300 000 \$
- Les huit MRC du Bas-Saint-Laurent : 120 000 \$
- Santé Québec - Établissement CISSS du Bas-Saint-Laurent : 80 000 \$
- CRD - revenus éoliens régionaux : 60 000 \$
- Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire : 56 017 \$
- Les quatre organismes de bassins versants du Bas-Saint-Laurent : 36 545 \$

Le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent est le mandataire de l'ESDEE.

L'entente a permis l'élaboration d'un plan d'action régional de lutte aux espèces envahissantes (2024-2026), qui vise à :

- Favoriser la communication et la sensibilisation du milieu aux espèces envahissantes
- Consolider le réseau de stations de lavage au Bas-Saint-Laurent
- Prévenir l'introduction et la propagation des espèces envahissantes au Bas-Saint-Laurent
- Acquérir des connaissances sur les espèces envahissantes
- Contrôler et surveiller la propagation des espèces envahissantes sur le territoire bas-laurentien

Espèces visées : Berce du Caucase, berce sphondyle, herbe à poux, renouée du Japon, roseau commun, moule zébrée, agrile du frêne, myriophylle à épis.



Entente sectorielle de développement pour la lutte contre les espèces envahissantes au Bas-Saint-Laurent 2023-2026 (ESDEE)

Volets soutenus

Volet 1 : CRD mandataire (Gestion et coordination)	351 750 \$
Volet 2 : Lutte aux berces	204 295 \$
Volet 3 : Lutte au phragmite (roseau commun)	66 517 \$
Volet 4.1 : Fonds de lutte aux espèces envahissantes (Élaboration et suivi du plan d'action régional comprenant la campagne de communication, le Forum régional, la veille et l'acquisition de connaissances, etc.)	600 000 \$
Volet 4.2 : Fonds de recherche aux espèces envahissantes	30 000 \$

Total 1 252 562 \$

Exemples de réalisations :

- Campagne de communication régionale : Stratégie, développement d'outils de sensibilisation, diffusion des messages
- Cartographie et campagne d'arrachage de l'herbe à poux le long des axes routiers secondaires de la MRC Les Basques
- Lutte à la berce du Caucase et à la berce sphondyle (suivis, traitements, formations) et au roseau commun (éradication)
- Portrait régional et proposition d'emplacements stratégiques de stations de nettoyage et de guérites dans la région, puis accompagnement des municipalités pour le dépôt d'une demande au programme provincial Stations de nettoyage d'embarcations
- Recherche sur la gestion des résidus de plantes envahissantes
- Installation de collecteurs à moule zébrée et inspections de quais
- Détection du myriophylle à épis dans les lacs de la région
- Impression et installation de panneaux en aluminium informant sur le lavage des embarcations
- Formation offerte aux plongeurs sur les espèces aquatiques envahissantes